



CAPa

Métiers de l'Agriculture "Ruminants"

Certificat d'Aptitude Professionnel agricole

UNE FORMATION QUALIFIANTE

Le diplôme du Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAPa) est un diplôme de niveau 3 délivré par le ministère de l'agriculture.

Il existe 3 voies d'accès au diplôme :

- La formation par apprentissage
- La formation continue
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La formation permet d'acquérir les techniques et pratiques agricoles animales, ainsi que les connaissances nécessaires en maintenance et entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.

UN AVENIR PROFESSIONNEL

L'activité s'exerce au sein d'entreprise :

- De production agricole en polyculture-élevage
- De productions animales

Type d'emplois accessibles :

- Ouvrier polyvalent agricole en polyculture élevage
- Ouvrier agricole ou d'élevage en production bovine, caprine ou ovine

POURSUITE D'ÉTUDES

Le diplôme du CAPa métiers de l'agriculture débouche sur la vie active.

Mais vous pouvez décider de poursuivre vos études.

Le CFPPA de la Baie de Somme propose aussi les formations :

- Brevet Professionnel Agricole Travaux de Conduite et Entretien des Engins agricoles (BPA TCEEA) de niveau 3
- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BP REA) de niveau 4

 21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE

 cfppa.abbville@educagri.fr

 www.lycee-baie-de-somme.fr

Contactez-nous

03 22 20 77 65 

Interlocuteur : Mme Blandine DECOENE, Référente de la Filière Agriculture

 blandine.decoene@educagri.fr

CAPa MA option ruminants

QUI PEUT ENTRER DANS LA FORMATION ?

APPRENTISSAGE

- Etre âgé de 16 à 29 ans, ou de 15 ans si sortant d'une 3ème général
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

A savoir : Aucune limitation d'âge pour les personnes en situation d'handicap

FORMATION CONTINUE

- Demandeur d'emploi. Avoir validé son projet professionnel auprès de son conseiller
- Salarié d'entreprise privée ou publique
- Personne ayant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Candidat ayant obtenu une certification partielle par la formation ou par la VAE

A savoir (pour les stagiaires de la formation continue) : Les personnes sorties du système scolaire avec un diplôme sont soumis à un délai de carence d'un an entre l'obtention du diplôme et l'entrée en formation financée par le Conseil Régional des Hauts de France.

DE PLUS

- Etre titulaire d'un CAP/BEP ou sortir d'une 3ème général
- Entretien individuel
- Test de positionnement

APTITUDES ATTENDUES

- Etre adaptable, polyvalent, mobile
- Avoir une bonne résistance physique
- Aimer le travail en extérieur
- Respect des consignes données et des consignes de sécurité

FINANCEMENT

APPRENTISSAGE :

- **Entreprises privées :** L'OPCO dont dépend l'entreprise finance la formation
- **Entreprises de la fonction publique :** Le financement dans la fonction publique est pris en charge par le CNFPT et/ou les collectivités

FORMATION CONTINUE :

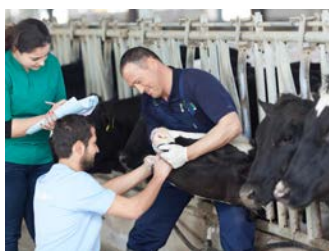
- **DEMANDEUR D'EMPLOI :** Le coût d'un parcours de formation s'élève à 9152 € et est totalement pris en charge par le Conseil Régional des Hauts de France
- **SALARIES:** La prise en charge financière peut être assurée par l'employeur, les OPCO, ou le Compte Personnel de Formation (CPF)

* Contactez nous pour plus d'informations.

TAUX DE
RÉUSSITE
88 %

TAUX
D'INSERTION
75 %

TAUX DE
SATISFACTION
80 %



CENTRE SITUÉ AU CENTRE VILLE
PROCHE DE TOUTES COMMODITÉS

ACCÈS ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28,
- Gare SNCF : Ligne Paris / Calais
- Bus scolaires

DURÉE DE FORMATION

- Apprentissage : 805 H en centre / 2 ans
- Formation continue : 800 H en centre / 1 an

VALIDATION VISÉE

3 MODULES DE CULTURE GÉNÉRALE

- MG1 : agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- MG2 : mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- MG3 : interagir avec son environnement social

3 MODULES PROFESSIONNELLES

- MP1 : identifier le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité pour prendre des décisions raisonnées dans ses choix professionnels
- MP2 : effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- MP3 : mettre en œuvre des opérations relatives à la conduite d'une production animale et des cultures pour l'alimentation des animaux, en autonomie, et dans le respect des règles de sécurité, du bien-être animal et dans un contexte de transition agro écologique

MODULE D'INITIATIVE PROFESSIONNELLE

- « Grandes cultures »

APPRENTISSAGE :

- Evaluations en modulaire avec examen final. Les connaissances sont évaluées et validées tout au long de la formation en contrôle continu

FORMATION CONTINUE :

- Evaluation par Unité capitalisable (UC) : Les UC sont toutes indépendantes les unes des autres. Le diplôme est validé lorsque toutes les UC sont acquises

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Plateau technique et atelier de stockage du matériel professionnel
- Atelier fer et machinisme
- Centre de ressources et centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Internat pour les apprentis
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référent
- Accompagnement à la recherche d'entreprise par l'UFA
- Adhésion au programme de mobilité internationale

" La ténacité est une des qualités indispensables pour réussir dans la vie, quel que soit le but à atteindre. "